



À la maison comme au travail : égalité !

mais aussi sur leur

En France, les femmes s'occupent toujours majoritairement des tâches domestiques, et cela même quand, dans le couple hétérosexuel, les deux sont salarié-e-s à temps plein. C'est « la double journée de travail ».

Au travail, les femmes représentent

43 % des actifs/ves mais 80 % des emplois à temps partiel (majoritairement subis), 59 % des emplois aidés ou en CDD, 80 % des salarié-e-s payé-e-s en dessous du SMIC, 54 % des chômeurs/euses inscrit-e-s à l'ANPE et 57 % des chômeurs/euses non indemnisé-e-s.

Pourtant les jeunes filles ont en moyenne un meilleur taux de réussite au BAC et des parcours scolaires plus longs que les garçons. Mais l'orientation scolaire et la discrimination sur le marché du travail réduisent leurs efforts à néant, les enfermant dans des emplois dits « féminins », moins valorisés et sous-payés.

Cela a non seulement des répercussions sur les retraites (bien inférieures à celles des hommes)

indépendance. L'inégalité salariale persiste : en moyenne l'écart des salaires entre hommes et femmes est de 24 % à temps de travail et catégorie sociale égaux, même 37 % en tenant compte des temps partiels. Le salaire des femmes est surtout considéré comme un salaire d'appoint à celui du mari et au revenu familial... L'exploitation capitaliste s'articule avec la division sexuelle et sociale, qui en assignant les femmes prioritairement à la famille permet au patronat de bénéficier d'une main-d'œuvre peu chère.

Le Collectif National pour les Droits des Femmes et Femmes Solidaires appellent à une **manifestation nationale unitaire pour les droits des femmes, le 17 octobre à Paris, 14h30 place de la Bastille !**

Car au départ de Rouen : pour réservation contacter simon.soudet@gmail.com

Révolutionnons les normes !

« une fille doit être sensible et aider sa mère », « un garçon ne doit pas pleurer pour être un homme »...

Dès notre plus jeune âge, fille ou garçon nous sommes éduqué-e-s en fonction de stéréotypes déterminés par des normes sociales. La famille participe en premier lieu à cette construction : un bébé est immédiatement identifié comme fille ou garçon avant même sa naissance, par son prénom, la couleur de sa future chambre (bleu ou rose), de ses jouets...

Ces normes divisent le monde en deux sphères opposées (les hommes / les femmes), les hiérarchisent et participent à la division traditionnelle des tâches au sein de la famille et de la société, au détriment des femmes. Et notamment dans la représentation



de la sexualité : la femme passive et l'homme actif. Cette construction de « l'acte sexuel » qui équivaudrait à la seule pénétration vaginale, est basée sur le plaisir de l'homme, la promotion de la reproduction qui nie le plaisir de la femme et nie son clitoris. Cette pratique relègue les autres pratiques sexuelles au second plan.

Dès les premières expériences sexuelles les jeunes filles doivent à la fois se « préserver pour le grand amour » et en même temps être « libérées » et connaître toute les positions du Kama-Sutra pour satisfaire leur partenaire et jouir sur commande. Si l'apprentissage de son genre se fait en opposition avec l'autre genre, l'orientation sexuelle suit le même processus. L'hétérosexualité se construit dans le désir exclusif du sexe opposé et les homosexuel-le-s sont décrit-e-s comme déviant-e-s !